

## MAIRIE DE PLOUIGNEAU

Place du Général de Gaulle  
T 02 98 67 70 09 – F 02 98 79 82 78  
mairie@plouigneau.fr  www.plouigneau.fr

### Horaires d'ouverture

- **Lun. au jeu.:** 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
- **Ven.:** 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30
- **Sam. matin (semaine paire):** 9 h - 12 h

## MAIRIE ANNEXE ET POSTE DU PONTTHOU

5 Place de la Mairie  
02 98 79 20 16 – mairieannexe@plouigneau.fr  
**Lun. au ven.:** 9 h - 12 h

## SERVICES MAIRIE

### Directrice Générale des services

Marie-Aude Le Jeune: dgs@plouigneau.fr

### Accueil - État Civil - Élections - Urbanisme

mairie@plouigneau.fr

### C.C.A.S.

Corinne Kerleguer: ccas@plouigneau.fr

### Communication

communication@plouigneau.fr

### Conciliateur

J. Grondin: grondinconciliateurdejustice@gmail.com  
Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mer. de chaque mois:  
14 h - 17 h.

### Enfance Jeunesse Scolaire

Laurence Schuster: 06 99 04 96 02  
enfancejeunesse@plouigneau.fr

### Maison des enfants

Eloïse Yvin: 06 37 14 91 99  
maisondesenfants@plouigneau.fr

### Relais des Jeunes

Maéva Pezant: 06 59 60 40 16  
relaisdesjeunes@plouigneau.fr

### Services Techniques

David Ruiz: 02 98 67 79 65  
servicetechniques@plouigneau.fr

## CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE – 06 58 43 83 53

- Lundi matin, Le Ponthou:** 9 h - 12 h 15
- Lundi après-midi, Plouigneau:** 15 h - 18 h
- Mercredi, Plouigneau:** 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
- Vendredi, Plouigneau:** 9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30

Directrice de la publication Joëlle Huon, Maire de Plouigneau | Rédaction et photos L'équipe municipale, service communication, DR | Traduction en breton Hervé Lautrou, KLT | Conception et réalisation NorWest design | Impression: 2 700 ex. sur un papier 100 % recyclé à l'Imprimerie de Bretagne | N° ISSN 2824-2580



## KER DREGER

Rue du 9 août 1944  
02 98 79 85 80 – kerdreger@plouigneau.fr  
www.ecomusee-plouigneau.bzh

## FRANCE SERVICES

### Mairie-annexe du Ponthou

02 98 79 20 16 – plouigneau@france-services.gouv.fr  
**Mar., jeu. et ven.:** 9 h - 12 h

### Mairie de Plouigneau

Place du Général de Gaulle  
02 98 67 70 09 - plouigneau@france-services.gouv.fr  
**Lun., mar. et jeu.:** 13 h 30 - 17 h 30; **mer.:** 9 h - 12 h.

## MÉDIATHÈQUE

Place Coatanlem  
02 98 67 79 18 – mediatheque@plouigneau.fr  
mediatheque-plouigneau.fr  
**Lun. et ven.:** 15 h - 18 h / **mar.:** 15 h - 19 h 30 /  
**mer. et sam.:** 10 h - 12 h et 14 h - 18 h

## DÉCHETTERIES

**Morlaix** – Le Pilodeyer: 02 98 63 84 17  
**Lun. au sam.:** 9 h - 12 h et 13 h 45 - 17 h (à partir du  
1<sup>er</sup> octobre). **Dim.:** fermée

**Lanmeur** – Pen ar Stang: 02 98 67 57 33  
**Lun. au sam.:** 9 h - 12 h et 13 h 45 - 17 h (à partir du  
1<sup>er</sup> octobre). **Mar. et dim.:** fermée

## GENDARMERIE

39 av. du Maréchal-Leclerc  
02 98 67 70 05

## LA POSTE

Place du Général de Gaulle  
**Lun. et dim.:** fermée / **mar. au sam.:** 9 h - 12 h

## MARCHÉ

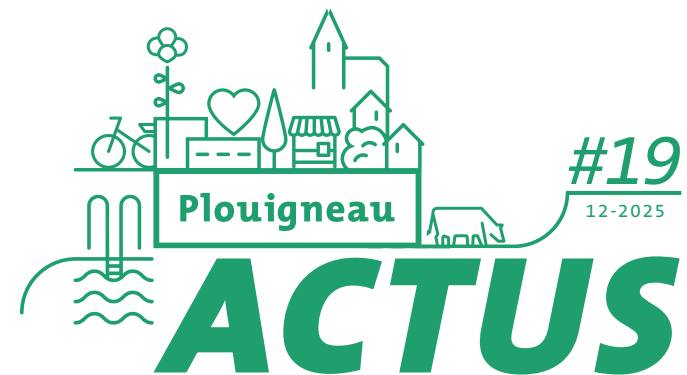
Place du Général de Gaulle  
**Jeu.:** 8 h 30 - 12 h 30

## MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Permanences les 3<sup>es</sup> mercredis du mois.  
Sur rendez-vous en contactant le 02 98 15 15 50

## ALCOOLIKES LIBRES

Réunion chaque mardi à 19 h 30  
au Foyer Jean-Moulin à Morlaix  
06 42 23 72 22



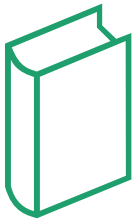
## REDÉCOUPAGE ÉLECTORAL À PLOUIGNEAU CE QU'IL FAUT SAVOIR



Dès les prochaines élections municipales de mars 2026, une nouvelle réorganisation des bureaux de vote entrera en vigueur à Plouigneau. Ce changement fait suite à un constat de déséquilibre

entre les bureaux existants, ayant conduit la municipalité à envisager un nouveau découpage territorial. Malgré cette réorganisation, le nombre de bureaux de vote restera inchangé: quatre

bureaux seront maintenus. Pour informer la population de ce nouveau découpage, une réunion publique se tiendra en **salle Amzer Vad, à Plouigneau, le mercredi 10 décembre à 18 h.**



## ACTIONS DE FINANCEMENT POUR LE PROJET FUTUROSCOPE

**Les jeunes du Relais des jeunes de Plouigneau s'engagent activement pour financer leur projet de sortie au Futuroscope. Plusieurs actions sont programmées dans les semaines à venir.**

**En décembre:** vente de cartes de vœux dans les commerces partenaires de Plouigneau.

**En janvier:** organisation d'une tombola. Les tickets seront disponibles au Relais des jeunes ainsi que dans les commerces partenaires.

**En février:** opération crêpes à l'occasion de la Chandeleur, les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février. Les tarifs sont de 3 € pour 6 crêpes et 5 € pour 12 crêpes. Les réservations sont ouvertes jusqu'au 29 janvier par mail à [relaisdesjeunes@gmail.com](mailto:relaisdesjeunes@gmail.com) ou par téléphone au 06 59 60 40 16.

**Toujours en février:** vente de gâteaux et de crêpes sur le marché de Plouigneau, le jeudi matin 19 février 2026.

*La liste des commerces partenaires sera communiquée ultérieurement.*

## QUARTIERS D'HIVER LES PAGES SE TOURNENT À NOUVEAU : L'ÉVÉNEMENT LITTÉRAIRE EST DE RETOUR

Découvrez une sélection de 10 livres, votez pour votre préféré et échangez vos impressions lors de rencontres conviviales autour d'un verre. C'est l'occasion idéale de faire de belles découvertes littéraires et de partager votre passion de la lecture. Une sélection d'albums jeunesse est également proposée pour des moments complices en famille. Inscrivez-vous dès maintenant à la médiathèque et laissez-vous embarquer dans cette aventure littéraire. Pour en savoir plus, contactez la médiathèque au 02 98 67 79 18.

## RÉGULARISATION AU CIMETIÈRE

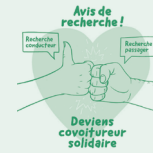
La commune souhaite régulariser les sépultures non enregistrées en concertation avec les familles concernées, lesquelles recevront prochainement un courrier explicatif.

## PRÉSERVER LE BOCAGE : ENTRETIEN POUR MIEUX VALORISER

L'entretien du bocage permet de contrôler le développement des haies et de valoriser le bois issu de leur gestion. Pour limiter les effets négatifs sur le paysage et la faune, il est recommandé d'intervenir à des périodes adaptées, en utilisant des méthodes et des outils appropriés. Période d'intervention conseillée : entre novembre et février, durant le repos végétatif de la nature. Entretien des jeunes arbres : effectuer une taille de formation vers l'âge de 4 à 5 ans. Travaux périodiques : réaliser un recépage ou un balivage tous les 8 à 10 ans. Gestion des futaies (haies composées uniquement de grands arbres) : prévoir un élagage à la même fréquence, soit tous les 8 à 10 ans.

*Source : Guide du bocage, service public de l'eau An Dour*

## LINÉOLIB : UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE



**Depuis le 3 novembre 2025, Morlaix Communauté propose Linéolib, un service de transport à la demande permettant de se déplacer au sein d'une zone définie ou vers le pôle urbain de Morlaix.**

Plouigneau fait partie de la zone bleue, qui couvre le sud-est de l'agglomération (incluant Plouégat-Moysan, Guerlesquin, Lannéanou, Botsorhel, Plougonven, Plourin et Le Cloître Saint-Thégonnec).

### Les trajets possibles

- Entre deux arrêts de la zone bleue (24 arrêts à Plouigneau)
- Vers 12 arrêts situés à Morlaix et Saint-Martin-des-Champs (ex. Gare SNCF, Hôpital, France Travail...)

### Horaires pour la zone bleue

- Lundi matin
- Mercredi et vendredi après-midi
- Samedi matin (semaines paires) Créneaux : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h

Réservation obligatoire.

Plus d'infos sur [lineotim.com](https://www.lineotim.com) ou au 02 98 88 82 82.

## CHANGEMENT D'HEURE : SOYEZ VIGILANTS FACE AUX CAMBRIOLAGES

Avec la nuit qui tombe plus tôt, les maisons plongées dans l'obscurité entre 17 h et 19 h deviennent plus facilement repérables pour les cambrioleurs. Ce créneau est particulièrement propice aux intrusions. Pour limiter les risques :

- fermez portes, fenêtres et portail à clé, même pour de courtes absences ;
- rangez les clés de voiture dans un endroit discret, surtout si le véhicule reste sur place ;
- cachez les objets de valeur dans des lieux inhabituels pour surprendre les cambrioleurs.

En cas de comportement suspect près de chez vous ou dans votre quartier, appelez le 17 sans hésiter.

*Source : groupement de gendarmerie départementale du Finistère*

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 :

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES JUSQU'AU 6 FÉVRIER

Toutes les personnes récemment arrivées sur la commune sont invitées à se présenter à la mairie pour s'inscrire sur les listes électorales. Les inscriptions seront closes le 6 février

2026. De même, les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront avant le 14 mars 2026 (veille du jour de l'élection) sont invités à vérifier leur inscription en mairie. Il est nécessaire de se

munir d'une pièce d'identité et d'une facture récente. Enfin, toute personne ayant déménagé au sein de la commune doit signaler sa nouvelle adresse à la mairie.

## IDENTITÉ À JOUR, ESPRIT TRANQUILLE POUR LES EXAMENS

La rentrée scolaire est encore récente, mais c'est le moment idéal pour renouveler votre pièce d'identité. Elle vous sera utile pour les voyages scolaires, mais aussi les épreuves de fin d'année 2026. Faites une pré-demande sur [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr), puis prenez rendez-vous sur [plouigneau.fr](http://plouigneau.fr). Le délai moyen de fabrication est d'environ trois à quatre semaines, selon la période. Anticipez vos démarches. En cas de besoin, contactez France Services au 02 98 67 70 09.

## RÉNOVATION ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS

L'agence Heol offre un conseil neutre et gratuit aux particuliers sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie, dans le cadre du dispositif public France Rénov'. Techniques d'isolation, choix du système de chauffage, installations d'énergies renouvelables, traitement de l'humidité, aides financières... Plusieurs thématiques peuvent être abordées par téléphone au 02 98 15 18 08 ou sur RDV au 47 rue de Brest à Morlaix. Il est possible de contacter les conseillers d'Heol en amont du projet de rénovation/construction, pour définir les travaux prioritaires à mettre en œuvre, ou lorsque le projet est déjà en cours, pour une lecture objective des devis. Plus d'infos sur le site [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)

## MORLAIX COMMUNAUTÉ LANCE UN SERVICE DE COVOITURAGE SOLIDAIRE DE PROXIMITÉ

Déjà 24 habitants de Plouigneau se sont engagés, proposant 57 trajets au départ ou à destination de Plouigneau pour aider ceux qui manquent de solutions de mobilité.

Pour renforcer ce dispositif, de nouveaux volontaires sont recherchés. Si vous effectuez des trajets en voiture et êtes prêt à accueillir des passagers sans moyen de transport, devenez covoitureur solidaire. Contactez le 0800 88 10 87 pour rejoindre l'initiative. Merci pour votre engagement.



## PLOUIGNEAU LABELLISÉE « VILLE CITOYENNE »

La remise officielle du label « Ville citoyenne » a eu lieu le 19 novembre à Paris, dans le cadre du Salon des Maires, organisé par l'Association des Maires de France. Cette distinction valorise l'engagement des collectivités en faveur de la

participation citoyenne, de la démocratie locale et du vivre-ensemble. Plouigneau fait partie des 20 villes labellisées en 2025, une reconnaissance qui souligne les actions menées pour renforcer le lien entre les habitants et leur commune.



## JARDINAGE HIVERNAL : GESTES ESSENTIELS

En hiver, le jardin nécessite trois actions clés : protéger les plantes du froid, préparer le sol et maintenir un espace propre. Pour les plantes et les fleurs : rentrez les pots fragiles à l'abri du gel (véranda, serre, garage). Appliquez un paillis (feuilles, paille, écorces) au pied des vivaces et des arbustes. Supprimez les fleurs fanées et les tiges mortes sans effectuer de taille sévère. Au potager : nettoyez les parcelles, puis couvrez les zones vides avec du paillis ou du compost pour enrichir et protéger le sol. Préparation du printemps : planifiez vos futures plantations, commandez vos graines et commencez les semis sous abri dès février pour certaines espèces.

### BOIS DES NAISSANCES

La plantation des arbres représentant les enfants nés en 2024, aura lieu le samedi 6 décembre.

Les familles concernées recevront prochainement une invitation à y participer.

## LE CCAS INVITE LES SENIORS À UN GOÛTER GRATUIT

Mis en place par le CCAS, le goûter du 5 décembre à 14 h est gratuit et ouvert aux Ignacien(ne)s de 70 ans et plus. Pour participer, inscrivez-vous en contactant la mairie au 02 98 67 70 09.

## VOS VIEUX JOURNAUX ONT DE LA VALEUR POUR L'ÉCOLE !

Des containers sont disponibles toute l'année sur le parking de l'école de la Chapelle-du-Mur pour y déposer vos journaux

à recycler. Chaque dépôt rapporte quelques euros à l'Association des Parents d'Élèves (APE). Un geste simple et solidaire.

LA MAXIME DU MOIS

« Les frontières, à l'opposé des murs, ne distinguent que pour mieux relier »

Régis Debray

« An harzoù, kontrol d'ar mogerioù, ne digemmont nemet 'vit liammañ gwelloc'h »

Régis Debray

Pour aider à comprendre :

- harz (harzoù) : frontière (s), séparation
- moger (mogerioù) : mur (s)
- digemmañ : distinguer, différencier
- liammañ : lier, relier
- gwelloc'h : mieux

## TOUCHEZ L'INFO DU BOUT DES DOIGTS !

La mairie s'est récemment dotée d'un totem numérique : une borne d'affichage tactile installée en extérieur. Elle viendra remplacer le tableau déroulant situé derrière la mairie, rue du Puits. Ce nouvel outil permettra à chacun de consulter facilement diverses informations municipales : état civil, arrêtés en vigueur, agenda des événements, conseils municipaux et bien plus encore !



## DATES À RETENIR AGENDA

Retrouvez ici les animations à venir dans la commune de décembre 2025 à février 2026

### Mercredi 3 décembre

#### Téléthon

L'initiative, née d'une résidente de l'EHPAD du Kreizker, se déroulera de 14 h à 17 h. Plusieurs activités seront proposées : Vente de crêpes, compotes et confitures, Tombola avec un panier garni à gagner, Marche solidaire : chaque volontaire verse 1 euro et accompagne un résident pour une balade...

### Dimanche 7 décembre

#### Marché de Noël

L'APEL de l'école Sainte-Marie organise un après-midi d'animations de 14 h à 18 h dans l'enceinte de l'établissement. Au programme : présence du Père Noël, déambulation de lutins motorisés, une dizaine de stands d'artisans locaux, loterie et prestation de la chorale des enfants... Entrée gratuite, ouvert à tous.

### Il était une fois Noël

Un après-midi magique est organisé au foyer rural de Plouigneau. La compagnie MagicFolies présentera son spectacle féérique à 15 h, pour le plaisir des enfants comme des adultes. L'événement est proposé par le comité des fêtes.

### Le tarif est de 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants de moins de 10 ans. Les billets sont disponibles dans les bars Le Turfist et Le Café In ainsi que chez Claudie Chaussures. Deux permanences de vente auront lieu les samedis 15 et 22 novembre de 10 h à 12 h à l'ancien magasin de presse, place JP Coatanlem. Pour toute information, il est possible de contacter le comité des fêtes par courriel à l'adresse [cdf29@gmx.fr](mailto:cdf29@gmx.fr) ou par téléphone au 06 50 21 79 13.

### Lundi 8 décembre

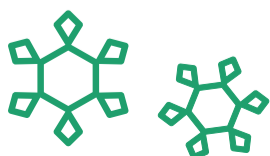
#### Permanence impôts à la mairie

La prise de rendez-vous est indispensable. Vous pouvez le faire directement sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) dans la rubrique « Contact et prise de RDV », ou en contactant votre espace France Services au 02 98 67 70 09.

### Mercredi 10 décembre

#### Réunion publique

Répartition des nouveaux bureaux de vote en salle Amzer Vad à 18 h.



### Vendredi 12 décembre

#### La boum des enfants de l'école

Organisé par l'Association des Parents d'Élèves (APE), cet événement est exclusivement réservé aux écoliers de la Chapelle-du-Mur. Il se tiendra à l'école de 18 h à 20 h.

### Dimanche 14 décembre

#### Marché de Noël

Organisé par l'APE de Lannelvoëz, cet événement convivial se tiendra de 10 h à 18 h. Au programme : découverte des artisans locaux, prestation de la chorale des enfants, balades en calèche et parade de tracteurs...

### Mardi 16 décembre

#### Échange

#### en langue bretonne

Rendez-vous en salle Amzer Vad, de 14 h à 15 h 30, pour parler, écouter, lire et chanter en breton. Aucun niveau d'expérience requis.

### Vendredi 19 décembre

#### Goûter de Noël à l'école de Lanleya

Participation sur inscription : pour les nouveaux élèves de l'école, avant le 12 décembre, au 06 75 51 82 30 ou au 06 99 30 66 45, ou par mail à [apelanleya@gmail.com](mailto:apelanleya@gmail.com).

### Samedi 20 décembre

#### Défilé de Noël

Une parade de camions poids lourds décorés et illuminés sur le thème de Noël partira du bourg du Ponthou à 18 h pour rejoindre Guerlesquin vers 19 h. À l'arrivée à l'hippodrome, une exposition

des camions sera proposée par l'association. L'entrée est gratuite, et vous pourrez profiter d'un feu d'artifice. L'association prévoit également d'organiser un repas, dont les détails seront précisés ultérieurement.

### Mardi 6 janvier

#### Permanence

#### « seniors en vacances »

Alain Simon, élu au CCAS, assurera des permanences sur rendez-vous entre 9 h 30 et 12 h. Chaque entretien durera 30 minutes. Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie au 02 98 67 70 09.

### Dimanche 18 janvier

#### Loto

Organisé par le club de tennis de table à 14 h au foyer rural de Plouigneau

### Mardi 20 janvier

#### Échange

#### en langue bretonne

Rendez-vous en salle Amzer Vad, de 14 h à 15 h 30, pour parler, écouter, lire et chanter en breton. Aucun niveau d'expérience requis.

### Vendredi 30 janvier

#### Opération pizza

L'association des parents d'élèves de l'école de Lanleya lance une opération pizza. Les commandes sont à effectuer avant le 20 janvier, par téléphone au 06 75 51 82 30 ou au 06 99 30 66 45, ou par courriel à l'adresse [apelanleya@gmail.com](mailto:apelanleya@gmail.com). Le retrait des commandes se fera à l'école de Lanleya le vendredi 30 janvier entre 16 h 30 et 17 h 30.

### Samedi 31 janvier

#### Loto

L'APE de Lannelvoëz organise un loto au foyer rural à partir de 20 h. L'événement sera animé par Rachele. Les portes ouvriront dès 17 h 30 pour accueillir les participants. Plus de 2000 euros de lots et 1500 euros en cartes cadeaux seront mis en jeu. Une buvette ainsi qu'une petite restauration seront disponibles sur place.

#### Carrefour de l'Orientation

Les lycées Notre Dame du Mur Le Porsmeur, Le Kreisker, Saint Joseph de Landivisiau et Sainte Marie de Plouigneau organisent conjointement leur forum de l'orientation post-3<sup>e</sup>, qui se tiendra de 9 h à 13 h au parc des expositions de Langolvas, à Garlan.

### Dimanche 1er février

#### Loto des enfants

L'APEL de l'école de Sainte Marie organise un loto des enfants à 14 h au foyer rural. Plus d'informations à venir prochainement.

### Mardi 17 février

#### Échange

#### en langue bretonne

Rendez-vous en salle Amzer Vad, de 14 h à 15 h 30, pour parler, écouter, lire et chanter en breton. Aucun niveau d'expérience requis.

## LE MOT DU CONCILIATEUR CONFORMITÉ DES FACTURES : DISTINGUER L'OFFRE COMMERCIALE DU BON DE COMMANDE

Il est fréquent que des litiges surviennent entre clients et entreprises, notamment lorsque la facture ne correspond pas à l'offre commerciale initiale. D'où l'importance de distinguer l'offre commerciale, simple proposition sans valeur contractuelle, du bon de commande (BDC), véritable document qui formalise l'accord et fait foi en cas de divergence. La facture doit obligatoirement être conforme au BDC et, le cas échéant, au bon de livraison. Cette conformité est essentielle :

- COMPTABLE ET FISCALE : une facture non conforme peut être refusée ou rejetée lors d'un contrôle ;
- CONTRACTUELLE : elle peut être considérée comme erronée ou abusive.

Les textes légaux renforcent cette obligation :

- art. L441-9 du Code de commerce : la facture doit être émise dès la vente ou prestation et mentionner les conditions convenues ;
- art. 289 du CGI : elle doit refléter une opération réelle et correspondre aux biens ou services livrés.

En résumé : seule la conformité au bon de commande garantit la validité de la facture.